

CIRCULAIRE DE RENTREE

CAMPUS

2026 / 2027



SOMMAIRE

1 – Dates et horaires de rentrée	page 3 à 15
2 – Renseignements pratiques	page 16 à 19
3 – Association des Etudiants Montplaisir AEM - Adhésion	page 20 à 21

Chers étudiants,

Bienvenue sur le campus Montplaisir ! Vous trouverez ci-après les informations utiles pour votre rentrée 2026/2027. Nous avons à cœur de vous accueillir, et de vous donner les informations nécessaires pour que votre année étudiante se déroule au mieux.

Vous trouverez, ci-après, les informations principales par formation, et les informations administratives, ainsi que le règlement intérieur étudiants/alternants 2026/2027. Bonne lecture !

Nous vous attendons avec joie, après l'été.

Nathalie CORNUT-CHAUVIN
Directrice Générale Ensemble Montplaisir



<u>Organisation de la direction du campus</u> Directrice Générale : Mme Nathalie CORNUT- CHAUVIN Assistante de Direction : Mme Noémie CATHAUD Responsable Vie Etudiante (edt/planning) : Mme Vanessa SINGAINY Responsable des absences et retards : Mme Hélène CLAIR	
<u>Directeurs délégués :</u>	
Pôle Santé :	M. DURAND
Pôle Animation :	Mme BOCQUET
Pôle Eco-Gestion :	Mme DELARBRE
Pôle Alternance :	Mme NOUAÏLE-DEGORCE

Evènements CAMPUS pour tous

Rentrée scolaire :

Pour la pause déjeuner : le snack de l'ISTM sera ouvert. Pour les étudiants n'ayant pas prévu un approvisionnement de leur compte snack, il faudra prévoir un repas de jour de la rentrée (des micro-ondes sont à votre disposition).

Présentation des services du campus UGA Valence Drôme/Ardèche :

Uniquement pour les premières années (ou les nouveaux sur le campus)

- Mardi 8 septembre 2026 à la Maison des Étudiants
De 12h à 12h45 pour le pôle éco gestion et le CFA
De 13h à 13h45 pour le pôle santé et animation

Demi-journée Ethique : Mardi 1er décembre 2026 après midi (pour les classes de 2èmes années) sur le campus (conférences, ...) / Mardi 8 décembre 2026 (pour les classes de 1ères années) une sortie cinéma est prévue.

Dans le cadre des festivités de Noël :

Calendrier de l'avent : du 1er au 18 décembre 2026

Goûter partagé de Noël : Jeudi 10 décembre 2026 à 16h00

Concours de la salle la mieux décorée : Jeudi 10 décembre 2026 matin

Marché de Noël : Jeudi 10 décembre 2026 après midi

Heures bleues : Tous les mardis de 13h à 14h, l'institut vous proposera des conférences, des débats, des initiations sur des thématiques différentes, inscription libre ou parfois obligatoire selon les formations (le planning des heures bleues sera diffusé à la rentrée).

Rencontre de l'aumônerie des étudiants : A définir

Conseil de vie étudiante : Paroles données aux délégués et présidents d'association pour parler librement de la vie étudiante sur le Campus : mardi 13 octobre 2026 de 12h30 à 14h, mardi 12 janvier 2027 de 12h30 à 14h, mardi 23 mars 2027 de 12h30 à 14h.

Matériel informatique : prévoir une bonne connexion internet et un outil informatique permettant des cours à distance. Il est indispensable de disposer d'un PC portable sous Windows pour les cours et ateliers professionnels.

Pôle SANTE

Directeur Délégué : M. DURAND Pascal

Assistante : Mme CATHAUD Noémie

BTS OP / PODO

Responsable Pédagogique : Mme CHATEIGNER Nicole

Rentrée scolaire : Mardi 1er septembre 2026 en Salle 500 :

- 3OP/PODO de 08h à 09h,
- 1OP/PODO de 09h à 11h,
- 2OP/PODO de 11h à 12h,

Journée d'intégration pour les classes de 1ères et 2èmes années du pôle santé : Mercredi 23 septembre 2026 (journée)

Certification français VOLTAIRE : Le coût de la certification Voltaire est inclus dans les frais de scolarité pour les 1 OP et 1 PODO. Le passage de la certification Voltaire est obligatoire pour les 1ères années.

Périodes de stages : Cf. planning qui vous sera communiqué à la rentrée. Les stages sont obligatoires.

Congrès ISPO : Les 12 et 13 novembre 2026 à Lyon, obligatoire pour les étudiants 3OP.

Formation Sauveteur Secouriste au Travail (SST) : Cette formation obligatoire, prise en charge par l'établissement aura lieu par groupe pendant les vacances scolaires aux dates suivantes :

(uniquement pour les classes de 1ères années OP et PODO)

- Groupe 1 : 19 et 20 octobre 2026 de 9h à 17h
- Groupe 2 : 21 et 22 octobre 2026 de 9h à 17h
- Groupe 3 : 15 et 16 février 2027 de 9h à 17h

Les groupes seront communiqués après la rentrée.

Boîte à outils : A apporter le 1er jour de la rentrée. Elles seront déposées dans vos salles respectives.

Prévoir un cadenas.

Tenues pour les séances de travaux pratiques : Prévoir une tenue adaptée aux prises d'empreintes et de mesures (shorty et brassière pour les filles, et caleçon type boxer pour les garçons).

Vaccinations : Certificat de vaccinations à jour et complété par le médecin (photocopie du carnet de santé) sont à fournir obligatoirement lors de l'inscription (ou au 1er jour de la rentrée scolaire).

Cérémonie de remise des diplômes Pôle santé : Samedi 12 décembre 2026 après-midi.

DTS IMRT

Responsable Pédagogique : Mme EVE Karine

Rentrée scolaire :

Mardi 1^{er} septembre 2026 à 09h00 en salle 602 pour les 1IMRT,

Mardi 1^{er} septembre 2026 selon l'emploi du temps TEAMS pour les 2IMRT,

Lundi 28 septembre 2026 selon l'emploi du temps TEAMS pour les 3IMRT.

Journée d'intégration pour les classes de 1ères et 2èmes années du pôle santé : Mercredi 23 septembre 2026 (journée)

Partiels semestriels : Cf. Planning qui vous sera communiqué lors de la rentrée scolaire.

Périodes de stages : Cf. planning qui vous sera communiqué à la rentrée.

Cérémonie de remise des diplômes Pôle santé : Samedi 12 décembre 2026.

Vaccinations et immunisation :

Pour RAPPEL : l'admission définitive sur la plateforme ParcourSup est subordonnée à la production, au plus tard, le jour de la rentrée scolaire de 2 certificats médicaux :

- Certificat de vaccinations à jour et complété par le médecin traitant (photocopie du carnet de santé) sont à fournir obligatoirement lors de l'inscription ou au 1er jour de la rentrée scolaire.
- Certificat établi par un médecin agréé précisant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique, psychologique, à l'exercice de la profession de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale et à l'utilisation d'appareils d'imagerie par résonnance magnétique et mentionnant que la numération globulaire ainsi que la formule sanguine sont normales.
- **Contactez Noémie Cathaud au secrétariat du pôle santé pour connaître la liste détaillée des médecins agréés.**

Selon l'arrêté du 2 août 2013, les étudiants sont soumis aux obligations de vaccinations et immunisation mentionnées à l'article L 3111-4 du code de la santé publique. **Ils doivent être vaccinés et immunisés au moment de leur inscription** (hépatite B, diphtérie, tétanos, poliomyélite). **A défaut,**

ils ne pourront pas intégrer la formation car impossibilité de réaliser un stage sans être immunisés.
Le résultat d'un test IDR est demandé pour l'entrée en stage dans certains établissements de santé.

Année Préparatoire aux Formations Santé, option : BTS OP / BTS PODO / DTS et DE Imagerie Médicale

Responsable Pédagogique : Mme EVE Karine

Rentrée scolaire : Lundi 28 septembre 2026 à 09h00 en Salle 606.

Tenues professionnelles : Cf. le jour de la rentrée.

Périodes de stages : Cf. planning qui vous sera communiqué à la rentrée.

Pôle Animation

Directrice Déléguée : Mme BOCQUET Flore

Assistante : Mme CATHAUD Noémie

- **Rentrée DN MADe Animation première année** : mardi 1er septembre 2026 de 9h à 11h, salle 800, Mme Bocquet et vos responsables pédagogiques
- **Rentrée DN MADe Animation deuxième année** : mardi 1er septembre 2026 de 14h à 16h, salle 800, Mme Bocquet et Mme RAMEL.
- **Rentrée DN MADe Animation troisième année** : mercredi 2 septembre 2026 de 9h à 11h, salle 801, Mme Bocquet et Mme RAMEL.

Lors de ces journées de rentrée il sera notamment assigné à chaque étudiant un poste informatique équipé. Merci d'amener un chèque de caution (qui ne sera pas encaissé et rendu en fin d'année scolaire) d'un montant de 800€, conditionnant l'accès à ces postes de travail.

Les étudiants de DN1 n'ont pas besoin d'avoir avec eux tout leur matériel créatif le jour de la rentrée. Prendre seulement de quoi prendre des notes : toutes les précisions leurs seront communiquées à la rentrée. Si vous n'avez pas reçu votre liste de rentrée, contactez au plus vite : Flore.bocquet@ensemble-montplaisir.org

Les étudiants de DN2 et DN3 : être équipés de votre matériel créatif habituel pour les cours d'OEEC.

Merci de noter les dates suivantes :

- Futurs DN2 : Rendu du carnet de croquis de vacances > mardi 1 septembre à 15h avec Mme RAMEL + Réunion d'information obligatoire stage et alternance (DN2) 16h, salle 800, en présence des RP et des enseignants accompagnants les étudiants dans ce parcours professionnel
- Futurs DN3 : rendus démarches de recherche mercredi 3 septembre à 9h avec Mme RAMEL

Pôle ECO GESTION

Directrice des Etudes : Mme DELARBRE Stéphanie

Assistante : Mme SAVOYE Aurélie

Un PC portable est nécessaire pour tous les étudiants. Pour ceux qui n'en ont pas, vous avez la possibilité d'en louer un auprès de l'établissement :

<https://www.istm-montplaisir.org//app/uploads/2026/07/Ordinateur-en-location-2026.pdf>

Diplôme de Comptabilité Gestion (licence d'état)

Responsable Pédagogique : Mme ARHANCET Chrystel

Responsable alternants DCG3 et DCG3 passerelle : M FOREL Franck

Rentrée scolaire : Les étudiants doivent venir avec leur ordinateur portable

- Mardi 1 septembre 2026 à 8h00 pour les DCG1 en classe.
- Mardi 1er septembre à 9h pour les DCG2 et DCG3 scolaires et alternants et DCG3 Passerelle. Les DCG1 les rejoindront.
9h30- 10h30 : rentrée administrative et pédagogique par classe
10h30-11h30 : Speed Meeting
11h30-12h00 : Présentation de la direction DCG1 en MDE
12h-12h30 : Tutorat
Fin à 12h30 sauf pour les DCG3 PASSERELLE qui auront cours l'après-midi.

- Début des cours : mercredi 2 septembre 2026

Rappel des stages : Les rapports de stages doivent être rendus :

- le mercredi 2 septembre 2026 version papier pour les DCG 2 à Mme ASTIC
- et avant le vendredi 4 septembre 2026 en format numérique pour les DCG 3, au tuteur.

Pour Les DCG2 : une calculatrice (avec mode examen) est obligatoire pour tous les cours de comptabilité approfondie à partir du **mercredi 2 septembre**.

Le TOEIC est obligatoire pour les DCG 3

Certification français VOLTAIRE : Elle aura lieu fin mars. Le coût de la certification Voltaire est inclus dans les frais de scolarité pour les DCG 1. Le passage de la certification Voltaire est obligatoire pour les 1ère année DCG et est facultatif pour les DCG 2.

Devoirs surveillés : Pour les DCG1 les vendredis après-midi semaines impaires, pour les DCG 2 et 3 les mercredis matin semaines impaires. A cela se rajouteront des évaluations intégrées aux cours des professeurs.

Examens blancs :

Les DCG blancs auront lieu la semaine du 14 décembre 2026 et la semaine du 26 avril 2027

Journée d'intégration : vendredi 18 septembre 2026

CPGE voie ECT

Responsables Pédagogiques : M. EXBRAYAT David et M CAVAILLE Antoine

Rentrée scolaire : Les étudiants doivent venir avec leur ordinateur portable

Une calculatrice (avec mode examen) est obligatoire à partir du mercredi 2 septembre.

Pour les ECT 1ère année : Mardi 1 septembre 2026 de 10h à 12h

Pour les ECT 2ème année : Mardi 1 septembre 2026 de 9h à 12h

Inscription à l'Université Grenoble Alpes : pour valider vos propositions de crédits ECTS - prévoir environ 175€ pour les frais d'inscription (des informations complémentaires vous seront communiquées dès que possible, les inscriptions et le paiement s'effectue sur le site de l'UGA).

2 concours blancs et entretiens de personnalité par an : décembre et mars pour les 2hect - janvier et mai pour les 1hect .

Test anglais TOEIC facultatif pour les ECT 2.

Certification français VOLTAIRE : Elle aura lieu fin mars 2027. Le coût de la certification Voltaire est inclus dans les frais de scolarité pour les ECT 1. Le passage de la certification Voltaire est obligatoire pour les 1ère année ECT. Elle est facultative pour les ECT2.

Stage obligatoire de deux semaines en entreprise ou association caritative : à la fin de la 1ère année du 14 juin au 26 juin 2027.

Sport : Prévoir une tenue de sport (2h obligatoires de sport sont prévues dans l'emploi du temps le vendredi matin).

Devoirs surveillés : ECT1 et ECT 2 les vendredis après-midi. A cela se rajouteront des évaluations intégrées aux cours des professeurs.

Fin des cours : ECT 1 : le 26 juin 2027 après le stage et ECT 2 : le vendredi 9 avril 2027.

Infos pour tous les étudiants en BTS (SAM – GPME – CG et licence CCA) :

Une calculatrice (avec mode examen) est obligatoire à partir du mercredi 2 septembre.

Test anglais TOEIC : facultatif, possible pour tous les étudiants qui le souhaitent.

Certification en français VOLTAIRE : Le coût de la certification Voltaire est inclus dans les frais de scolarité pour les étudiants de 1^{ère} années de BTS , la certification aura lieu courant du 2^{ème} semestre.

Devoirs surveillés : Pour les BTS le lundi après-midi.

Examens blancs :

1SAM – 1GPME -1CG : un examen blanc au 2^{ème} semestre

2SAM -2GPME et 2CG : un examen blanc au 1^{er} semestre et un examen

blanc au 2^{ème} semestre

BTS Support à l'Action Managériale

Responsables Pédagogiques :

1^{ère} année BTS SAM : Mme BERARD Natascha

2^{ème} année BTS SAM (statuts scolaire et alternant) : AYMARD Cécile

Rentrée scolaire : Les étudiants doivent venir avec leur ordinateur portable

Pour les étudiants de 1^{ère} année BTS :

Mardi 1 septembre 2026 à 9h : rentrée

- 9h-11h30 : Accueil par le RP (présentation de la formation, calendrier...)
- 11h30-12h00 : Présentation de la direction BTS CG1/L1CCA, BTS SAM1, BTS GPME1 en MDE

Les cours commenceront le 02/09 matin selon emploi du temps.

Pour les étudiants de 2^{ème} année BTS :

Mardi 1 septembre 2026 à 10h

- 10h-12h : accueil et présentation de l'année par les RP
- 13h-16h : retour de stage

Les cours commenceront le 02/09 matin selon emploi du temps.

Périodes de stage :

Stage 2SAM : du 04/01/2027 au 12/02/2027

Stage 1SAM : du 26/04/2027 au 24/06/2027

Contrôle en Cours de Formation (CCF) – pour les étudiants de 2^{ème} année :

CCF E5 situation A et B : semaine 14 (du 5 au 9 avril 2027)

BTS Gestion de la PME :

Responsables Pédagogiques :

1^{ère} année BTS GPME : Mme CAILLET Sandrine

2^{ème} année BTS GPME : M BACCEGA David

Rentrée scolaire : Les étudiants doivent venir avec leur ordinateur portable

Pour les étudiants de 1^{ère} année BTS GPME :

Mardi 1 septembre 2026 à 9h : rentrée

- 9h-11h30 : Accueil par le RP (présentation de la formation, calendrier...)
- 11h30-12h00 : Présentation de la direction BTS CG1/L1CCA, BTS SAM1, BTS GPME1 en MDE

Les cours commenceront le 02/09 matin selon emploi du temps.

Pour les étudiants de 2^{ème} années BTS GPME:

Mardi 1 septembre 2026 à 10h : rentrée

- 10h-12h : accueil et présentation de l'année par les RP
- 13h-16h : retour de stage

Les cours commenceront le 02/09 matin selon emploi du temps.

Périodes de stage :

Stage 2GPME : du 04/01/2027 au 12/02/2027

Stage 1GPME : du 10/05/2027 au 25/06/2027

Contrôles en Cours de Formation GPME :

Pour les étudiants de 1^{ère} année BTS GPME :

CCF E4 situation A : semaine 18 (du 3 au 5 mai 2027)

Pour les étudiants de 2^{ème} année BTS GPME :

CCF E4 situation A : semaine 45 (du 2 au 6 novembre 2026)

CCF E4 situation B : semaine 51 (du 14 au 18 décembre 2026)

CCF E51 : semaine 14 (du 5 au 9 avril 2027)

BTS Comptabilité Gestion et double parcours Licence CCA (licence d'état)

Responsables Pédagogiques :

1^{ère} année CG et 1^{ère} année licence CCA : Mme MBITHE Noukelac

2^{ème} année CG (statuts scolaire et alternant) : M GAUCHON Christophe/ M MILER Fabrice

Rentrée scolaire : Les étudiants doivent venir avec leur ordinateur portable**Pour les étudiants de 1^{ère} année BTS CG et 1^{ère} année Licence CCA :**

Mardi 1 septembre 2026 à 9h : rentrée

- 9h-11h30: Accueil par le RP (présentation de la formation, calendrier...)
- 11h30-12h00 : Présentation de la direction BTS CG1/L1CCA, BTS SAM1, BTS GPME1 en MDE
- 12h-12h30 : présentation double parcours BTS CG /licence CCA (**uniquement les étudiants en double cursus**)

Les cours démarreront le 02/09 matin selon emploi du temps.

Pour les étudiants de 2^{ème} années BTS CG :

Mardi 1 septembre 2026 à 10h : rentrée

- 10h-12h : présentation de l'année par les RP
- 13h-16h : retour de stage

Veillez apporter votre ordinateur portable ainsi que tous les documents utiles pour travailler l'écrit de stage.

Les cours démarreront le 02/09 matin selon emploi du temps.

Stage 2CG : du 4/01/2027 au 5/02/2027

Stage 1CG /licence CCA: du 10/05/2027 au 25/06/2027

Pôle ALTERNANCE CFP / CFA

Directrice des Etudes : Mme NOUAILLE-DEGORCE Marie-Claude

Assistante de direction : Mme PLOYE Christel

BTS GPME

Responsable Pédagogique : Mme COTTE Armelle

Rentrée :

1ère année : vendredi 28 août 2026 à 8h

2ème année : lundi 7 septembre 2026 à 8h

BTS GTLA

Responsable Pédagogique : Mme RISSOAN-ZECCHINI Catherine

Rentrée :

1ère année : vendredi 28 août 2026 à 8h

2ème année : Mercredi 26 août 2026 à 8h

BTS MCO

Responsable Pédagogique : Mme VIGOUROUX Claire

Rentrée :

1ère année : Mercredi 26 août 2026 à 8h

2ème année : lundi 31 août 2026 à 8h

BTS NDRC

Responsable Pédagogique : Mme NOUAILLE-DEGORCE Marie-Claude

Rentrée :

1ère année : vendredi 28 août 2026 à 8h

2ème année : lundi 24 août 2026 à 8h

BTS PI

Responsable Pédagogique : Mme SOUBEYRAND Cosette

Rentrée :

1ère année : jeudi 27 août 2026 à 8h

2ème année : lundi 31 août 2026 à 8h

BTS SP3S

Responsable Pédagogique : M. LAUGE Francis

Rentrée :

1ère année : vendredi 28 août 2026 à 8h

2ème année : lundi 24 août 2026 à 8h

BTS Tourisme

Responsable Pédagogique : Mme FOURE Manon

Rentrée :

1ère année : vendredi 28 août 2026 à 8h

2ème année : lundi 24 août 2026 à 10h

Bachelor Conseiller Financier

Responsable Pédagogique : Mme COTTE Armelle

Rentrée : lundi 21 septembre 2026 à 8h

Bachelor Chargé de Projet Marketing et Communication

Responsable Pédagogique : Mme CAILLET Sandrine

Rentrée : jeudi 3 septembre 2026 à 8h

Bachelor Chargé des Ressources Humaines

Responsables Pédagogiques : M. ALMERAS Jean-Baptiste et Mme MARTIN Justine

Rentrée : mercredi 2 septembre 2026 à 13h

Bachelor Responsable Mission Expertise Comptable

Responsables Pédagogiques : Mme MBITHE Noukelac

Rentrée : lundi 24 août 2026 à 9h

Diplôme Supérieur Comptabilité Gestion

Responsable Pédagogique DSCG 1 : M. JUGE Emmanuel

Responsable Pédagogique DSCG 2 : Mme DUFOUR Françoise

Rentrée DSCG 1 et DSCG 2 : mardi 10 novembre 2026 à 14h

Expert en Gestion Patrimoniale

Responsable Pédagogique : Mme SAVOYARD Laurie

Rentrée : lundi 2 novembre 2026 (après-midi / Horaire à préciser)

Soirée Remise des diplômes BTS (éco-gestion) et pôle CFP/CFA :
Vendredi 11 décembre 2026 sur le campus

Pour le Campus Montplaisir (ISTM),

La rentrée scolaire 2026/2027 aura lieu comme suit :

Classes	Responsable Pédagogique	Date de rentrée	Horaire	Salle	Lieu
BTS ORTHO PROTHESISTE (OP)					
1ère année OP	Mme CHATEIGNER	Mardi 1er septembre 2026	9h	500	Campus Montplaisir
2ème année OP			11h		14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
3ème année OP			8h		
BTS PODO ORTHESISTE (PODO)					
1ère année PODO	Mme CHATEIGNER	Mardi 1er septembre 2026	9h	500	Campus Montplaisir 14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
2ème année PODO			11h		
3ème année PODO			8h		
DTS Imagerie Médicale					
1ère année IMRT	Mme EVE	Mardi 1er septembre 2026	9h	602	Campus Montplaisir 14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
2ème année IRMT			Voir udt		
3ème année IMRT		Lundi 28 septembre 2026	Voir udt		
ANNEE PREPARATOIRE AUX FORMATIONS SANTE					
Année préparatoire aux formations Santé BTS OP / BTS PODO / DTS et D.E Imagerie Médicale	Mme EVE	Lundi 28 septembre 2026	9h	606	Campus Montplaisir 14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
DNMADE					
1 ^{ère} année	Mme BOCQUET	Mardi 1er septembre 2026	9h	800	Campus Montplaisir 14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
2 ^{ème} année	Mme BOCQUET	Mardi 1er septembre 2026	14h	800	
3ème année	Mme BOCQUET	Mercredi 2 septembre 2026	9h	801	

Classes	Responsable Pédagogique	Date de rentrée	Horaire	Salle	Lieu
BTS SUPPORT A L’ACTION MANAGERIALE / BTS GESTION DE LA PME / BTS COMPTABILITE GESTION et double parcours licence CCA					
1 ^{ère} année BTS SAM	Mme BERARD	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	9h		Campus Montplaisir 14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
2 ^{ème} année BTS SAM - (statuts scolaire et apprenti)	Mme AYMARD	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	10h		
1 ^{ère} année BTS CG et 1 ^{ère} année licence CCA	Mme MBITHE	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	9h		
2 ^{ème} année BTS CG	M GAUCHON et M MILER	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	10h		
1 ^{ère} année BTS GPME	Mme CAILLET	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	9h		
2 ^{ème} année BTS GPME	M BACCEGA	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	10h		
CLASSE PREPARATOIRE ECONOMIQUES ET COMMERCIALES (CPGE)					
1 ^{ère} année ECT	M. EXBRAYAT et M CAVAILLET	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	10h		Campus Montplaisir 14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
2 ^{ème} année ECT			9h		
DIPLOME DE COMPTABILITE GESTION (DCG)					
1 ^{ère} année DCG	Mme ARHANCET et M FOREL (responsable alternant)	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	8h		Campus Montplaisir 14 Rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE
2 ^{ème} année DCG			9h	508	
3 ^{ème} année DCG Et DCG Passerelles (Statuts scolaire et apprenti)			9h	508	

Dates des réunions d'information :

Pour tous les étudiants de 1^{ère} année, et les nouveaux étudiants sur le Campus Montplaisir :

Réunion d'information obligatoire, animée par les services du Campus UGA Drôme Ardèche, salle Mère Térésa (maison de l'étudiant du Campus).

Pôle Eco-Gestion/CFA : mardi 8 septembre 2026 de 12h à 12h45.

Pôle Santé/Animation : mardi 8 septembre 2026 de 13h à 13h45.

Attention : la récupération de toutes les pièces administratives manquantes se fera la semaine du 15 septembre 2026 par les assistantes (pour le pôle Eco-Gestion : Aurélie SAVOYE – pour le pôle Santé/Animation : Noémie Cathaud ou Sabrina Cyrille).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES RENTREE 2026/2027

La rentrée 2026

Les informations concernant la rentrée vous seront communiquées dans la **circulaire de rentrée** à télécharger mi-juillet sur notre site internet : <https://www.ensemble-montplaisir.org/>

Vos identifiants et mot de passe de votre compte Ecole Directe vous seront distribués le jour de la rentrée.

Deux certificats de scolarité seront déposés sur votre compte dès le 1er jour. **Aucun duplicata** ne sera fourni en cas de perte.

Les cartes étudiantes vous seront distribuées dans le 1er mois de la rentrée. En cas de perte ou de vol, elle pourra être rééditée contre justificatif officiel.

Logement

Le campus Montplaisir n'a pas d'internat.

La résidence Henry Dunant accueille 8 étudiants, 4 garçons et 4 filles, **dans une maison située sur le Campus Montplaisir**. Cette résidence est destinée à des jeunes acceptant le principe d'une vie commune (cuisine commune, services communs), avec une charte, et ayant des difficultés à payer une chambre en résidence étudiante (tarif 200 à 250 euros selon la chambre).

Pour tout renseignement, contacter Lydie BACHELARD : lydie.bachelard@ensemble-montplaisir.org ou 04 26 52 80 09.

Les étudiants peuvent bénéficier des structures d'hébergement du Crous (3 résidences à Valence) ou location d'appartement de particulier à particulier (liste à demander à Vanessa SINGAINY : vanessa.singainy@ensemble-montplaisir.org ou un parc de logements chez l'habitant (studio, chambre,...) géré par l'association des parents d'élèves : apelmontplaisirvalence@gmail.com

Nous avons également les résidences étudiantes « Cap'Etudes » qui se trouve à 300 mètres à pied du Campus Montplaisir.

Restauration

Le campus Montplaisir a son petit snack à la maison de l'étudiant (document d'information + fiche d'inscription du snack dans les documents de rentrée scolaire. Voir avec la secrétaire de votre formation le jour de la rentrée si vous souhaitez ouvrir un compte).

Le campus dispose aussi d'une cafétéria + une cafétéria annexe avec plusieurs micro-ondes et distributeurs de boissons. **Un restaurant universitaire du Crous** est situé à proximité du campus (1 minute à pied).

Etudiants boursiers

BOURSE NATIONALE

Le campus Universitaire est habilité à recevoir des étudiants boursiers. Vous trouverez sur le site internet du Crous toutes les informations concernant le **Dossier Social Etudiant** pour faire votre **Demande de BOURSE et/ou de LOGEMENT 2026-2027.**

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Rubrique DSE demande Bourses et logement

- Le renouvellement est à demander chaque année.
- Pensez à informer le service des bourses du C.R.O.U.S. d'origine pour un transfert si une demande a été établie dans une autre académie.

- Les bourses sont soumises à assiduité et peuvent donc être suspendues sur décision du chef d'établissement en cas d'absentéisme.

Les étudiants boursiers doivent **déposer au secrétariat**, à la rentrée, leur attribution **conditionnelle** de bourse afin qu'elle soit **validée et activée**.

Pour les étudiants entrant en 3ème année de BTS ou DTS : préciser "post BTS" - "niveau 3"

Pour toutes difficultés financières rencontrées, prenez contact avec Mme Bachelard (au service comptabilité) : lydie.bachelard@ensemble-montplaisir.org

Voltaire

La certification Voltaire est un outil qui permet d'évaluer le niveau de maîtrise de l'orthographe grammaticale utilisée dans un contexte professionnel ainsi que l'orthographe lexicale des fautes couramment commises en milieu professionnel. La participation à cet examen est obligatoire en 1^{ère} année et fait partie intégrante de la formation.

Inscriptions aux examens du BTS ou aux Concours

En dernière année, les inscriptions au BTS se déroulent fin octobre, au mois de décembre pour les CPGE, une photocopie de votre attestation de participation à la Journée du citoyen (JDC) est exigée.

Vérifiez également la date de validité de votre carte d'identité et faites le nécessaire pour la renouveler si elle est périmée (délai d'environ 3 semaines). Vous devez avoir une carte d'identité en cours de validité pour vous présenter aux épreuves. Des informations complémentaires vous seront fournies dès la réception des circulaires officielles.

Sécurité Sociale Etudiante

Les étudiants qui débiteront leurs études supérieures continueront d'être affiliés à leur régime de protection sociale actuel, souvent celui de leurs parents ou tuteurs légaux (régime général, agricole ou autres régimes spéciaux).

Adoptez les bons réflexes dès la rentrée !

Il est important de **renseigner et de mettre à jour vos informations** (adresse postale, RIB, médecin traitant) afin de pouvoir bénéficier de tous les services auxquels vous avez droit. Si vous êtes nouvel(le) étudiant(e) cette année, vous devez penser à créer un espace personnel d'assurance maladie en ligne, le compte Ameli. Si vous poursuivez vos études, vous devez vous assurer que vous avez bien fourni des informations à jour à votre mutuelle, notamment **votre adresse postale et votre RIB**.

Prise en charge de vos frais de santé

L'Assurance Maladie vous rembourse 70% de vos frais de santé si vous consultez en priorité votre médecin traitant. Afin de compléter vos remboursements, vous pouvez souscrire une complémentaire santé qui prendra en charge les 30% restants.

La CVEC est la Contribution de Vie Etudiante et de Campus

La CVEC est la Contribution de Vie Etudiante et de Campus. La loi prévoit qu'elle est collectée par les Crous. **D'un montant annuel de 105€**, on peut y être assujéti-e ou en être exonéré-e en fonction des cas.

Sur notre campus, uniquement les formations CPGE et DTS IMRT sont concernées au titre de votre double inscription à l'université UGA.

La CVEC permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et le Crous de votre académie. **Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).**

Une démarche obligatoire

2 cas de figure différents permettent de compléter cette démarche.

-En payant la CVEC car vous y êtes assujetti-e. Son montant est fixé à 105€.

-En étant exonéré-e de la CVEC.

Dans les deux cas, vous pourrez, à l'issue de la démarche, obtenir une attestation d'acquittement de la CVEC. Vous devez fournir cette attestation à votre établissement d'enseignement supérieur. Notez bien que votre établissement ne pourra pas finaliser votre inscription sans cette attestation.

Si vous vous inscrivez au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, cette contribution n'est due que lors de la première inscription.

Où dois-je effectuer cette démarche ?

• Sur cvec.etudiant.gouv.fr

Par ailleurs, si vous devenez éligible à l'exonération de contribution au cours de l'année universitaire, vous pouvez obtenir le remboursement de la contribution que vous avez précédemment payée. Pour cela, il suffira d'en faire la demande au Crous avant le 31 mai de l'année en cours.

Idem pour celles et ceux qui auraient payé la CVEC avant les résultats du baccalauréat et qui *in fine* ne seraient pas bachelier.

ASSURANCES

En entrant sur l'ensemble Montplaisir, votre fils ou fille est automatiquement couvert(e) :

1. Par l'assurance scolaire et extra-scolaire Fidès Assurance (document d'information remis à la rentrée) : L'établissement a souscrit un contrat collectif assurant l'ensemble des élèves et des étudiants en ce qui concerne leur protection individuelle et l'assistance pour les voyages scolaires organisés par le lycée. Pour consulter les garanties et informations contractuelles et télécharger l'attestation scolaire de votre enfant : www.fidesassurances.fr rubrique Espace Parents.

2. Par l'assurance accidents du travail (sécurité sociale)

Le Lycée Montplaisir est un établissement d'Enseignement Technique et Professionnel et assure par conséquent obligatoirement tous ses élèves et étudiants à la Sécurité Sociale au titre « accidents du travail ».

Votre enfant est donc couvert pour les risques suivants :

« Doit être regardé comme accident du travail, tout accident survenu à un élève d'établissement technique par le fait, ou l'occasion, de toutes activités comprises dans le programme de cet établissement et dans le cadre de l'horaire de ce programme », notamment :

- les cours d'enseignement général ou pratique,

- les récréations,
- les séances d'éducation physique, même facultatives,
- les déplacements effectués dans l'intervalle des cours sous surveillance soit à l'intérieur, soit à l'extérieur,

- les accidents survenus lors des séquences en entreprise, pendant le trajet direct entre le domicile de l'élève et le lieu de déroulement du stage.
- Les accidents du travail des élèves des établissements techniques et professionnels ne donnent lieu :
 - à aucune indemnité journalière (décret de décembre 1946, art. 8 § 2)
 - ne couvrent plus le trajet de la maison à l'école.
- Selon le code S. S. art. 434 – 446, sont remboursés intégralement au tarif de la Sécurité sociale : les soins, l'hospitalisation, le transport à l'hôpital, l'appareillage, les frais funéraires.

Au cas où la victime présente une incapacité égale ou supérieure à 10 %, une indemnité en capital est versée. Le salaire servant de base au calcul de la rente est égal au salaire minimum mentionné à l'art. L 452 du code de la Sécurité Sociale.

En cas d'accident :

Vous devez signaler immédiatement à l'établissement, l'accident survenu pendant le trajet lors d'un stage uniquement. La déclaration est à faire dans les 48 heures auprès de l'infirmière, Mme PINHEIRO qui :

- vous délivrera le certificat d'accident du travail, vous permettant d'aller à l'hôpital, chez le médecin, chez le pharmacien, sans débours d'argent (les frais seront réglés directement par la Sécurité Sociale).
- avertira la Caisse primaire de Sécurité Sociale et la Compagnie d'Assurance de responsabilité civile de l'école.

Contact

Le secrétariat de l'enseignement supérieur Pôle santé / animation :

Noémie CATHAUD

Téléphone : 04 75 82 16 95 *ligne directe*

Email : secretariat.istm@ensemble-montplaisir.org

Site internet : <https://www.ensemble-montplaisir.org/>

Le secrétariat de l'enseignement supérieur Pôle Eco-Gestion :

Aurélie SAVOYE

Téléphone : 04 75 82 99 19 *ligne directe*

Email : pes@ensemble-montplaisir.org

Site internet : <https://www.ensemble-montplaisir.org/>

Le secrétariat de l'enseignement supérieur Pôle Alternance :

Christel PLOYE

Téléphone : 04 75 82 99 16 *ligne directe*

Email : secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

Site internet : <https://www.ensemble-montplaisir.org/>



Association des étudiants de Montplaisir

2026 - 2027

QUI SOMMES NOUS ?

L'Association des Étudiants de Montplaisir (AEM) se compose d'étudiants bénévoles présents pour te représenter tout au long de l'année et te permettre de vivre ta vie étudiante au gré de tes envies. Ce Bureau des Etudiants (BDE) promeut la vie de l'école et réunit les étudiants autour d'événements communs FESTIFS, SPORTIFS, CULTURELS ET CARITATIFS.

L'AEM a pour vocation de faire perdurer une dynamique motivante et engageante dans la vie de l'école. L'ensemble des membres de l'association reste à l'écoute de toutes tes questions et demandes. C'est une association fédérée par des étudiants, pour des étudiants, et tu peux en faire partie.

Le Bureau Des Étudiants se compose :

- d'un bureau restreint de quatre personnes (président/vice-président/secrétaire/trésorier) ▪ de responsables attitrés (soirée, communication, évènements...)
- de membres actifs, volontaires et motivés
- d'une mascotte devenue culte : la Panthère Rose de Montplaisir

LA FÉDÉRATION À VALENCE

Particularité étudiante de Valence : les différents BDE de chaque école sont regroupés en une fédération régie par l'Association Valentinoise des Étudiants (AVE). Le but de cette fédération est de casser les frontières entre les étudiants d'écoles et d'horizons différents et de les rassembler en organisant tout au long de l'année des événements tels que :

- le (célèbre) Challenge de l'étudiant
- le Gala de l'étudiant
- des soirées étudiantes les jeudis soirs.



**"Etre étudiant c'est bien,
à Valence c'est mieux !"**

La carte AVE te permettra de participer aux divers évènements organisés tout au long de l'année ainsi que de réductions chez les partenaires.

La dynamique de la fédération étant portée par chaque BDE, il est important pour toi, étudiant de Montplaisir, de te tenir informé des événements et manifestations organisés tout au long de l'année et ce, à travers l'AEM, dont le rôle est aussi de te renseigner sur ce qu'organise l'AVE durant l'année étudiante.

NOS PROJETS CETTE ANNÉE

- Plus d'événements et de soirées internes à l'école pour assurer une cohésion et une communication entre sections
- Renouveler un Gala de Montplaisir

- Soirées ou événements sportifs en lien avec une préparation au challenge •

Lancer une toute nouvelle gamme de textile au nom de l'école

- Être présent et renforcer la communication avec chaque section de l'école
- Faire connaître également l'association comme un lieu d'échange et de questions

Retrouve nous au bureau de l'AEM à l'entrée de la Maison de l'étudiant (MDE) de l'ISTM !

La cotisation à l'AEM, d'un montant de 5 euros, contribue à faire vivre l'association !



bde_aem



aem.lyceemontplaisir@gmail.com

N'hésite pas à nous contacter si tu as la moindre question avant ta rentrée et tout au long de l'année !

Coupon de cotisation à L'AEM 2026-2027

Je soussigné.....soutien l'association des étudiants de Montplaisir contre paiement de la cotisation de 5 euros versés par espèces / chèque à l'ordre de l'AEM (rayer la mention inutile).

Classe :

E-mail :

Sport(s) pratiqué(s) (loisir ou club !)

.....
L'e-mail est important car il nous permet de garder contact avec chaque adhérent à l'AEM et ne sera utilisé que pour vous transmettre des informations nous concernant. Il ne sera jamais transmis à des organismes extérieurs à l'association.

Date et signature :